Bulletin d'informations du Centre international d'Etudes des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais

Bulletin d'informations Culturelles en Charolais-Brionnais

31/01/2024

N°106

Le CEP récompensé par un prix national de l'Académie des Sciences morales et politiques pour l'ensemble de ses travaux

Le CEP vient d'être récompensé, pour l'ensemble de ses travaux, par un prix décerné par l'Académie des Sciences morales et politiques, au titre des sociétés savantes du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques).

La proclamation des résultats a eu lieu, le lundi 13 novembre 2023, lors de la séance de rentrée de l'Académie, sous la coupole de l'Institut de France, à Paris. **La remise du prix des Sociétés Savantes** du CTHS décerné au CEP a eu lieu, le 4 décembre, dans la grande salle des séances, à l'Institut de France, à Paris.

Le CEP a été représenté par **Hannelore Pepke**, vice-présidente, accompagnée par deux membres éminents du CEP : **madame Isabelle Denis**, ancienne Conservatrice Régionale des Monuments historiques à la DRAC de Bourgogne, et **monsieur Philippe Duley**, journaliste, ancien directeur de l'Ecole supérieure de journalisme à Paris, tous deux amis de longue date du CEP.

L'Institut de France, à Paris (© Philippe Duley, décembre 2023)

Dans ce numéro :

Editorial : le CEP récompensé par un prix national (Pierre Durix)	1-3
Publication d'une brochure sur les mottes féodales et fortifications	4-5
Les itinéraires culturels européens (ICCE), un outil de développement à haut potentiel pour le patrimoine de Bourgogne-Franche-Comté (H. Pepke)	6-10
Candidature des sites clunisiens au Patrimoine mondial	11
Actualités du CEP	12

Cotisation 2024

- **25 €** (50 €, ou 75 €, 100 € ou plus).

Vous pouvez régler par **chèque** à l'ordre du CEP **ou par virement bancaire: Crédit Agricole Centre Est (agence de La Clayette)**

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1780 6002 6511 6336 4300 078

BIC: AGRIFRPP878

Nous vous rappelons que la cotisation au CEP est déductible des impôts, à hauteur de 66 %; vous recevrez automatiquement le formulaire de déduction fiscale.

Le prix accordé par l'Académie des Sciences morales et politiques et le CTHS a voulu récompenser **le programme phare du CEP** intitulé ***« Les Chemins du Roman »,*** lequel vise à mettre en réseau plusieurs centaines d'églises et chapelles romanes dans le Département de Saône-et-Loire (Bourgogne du sud). Ce programme de développement culturel et touristique, initié par le CEP au début des années 1990 (qui s'est inspiré des « Chemins du Baroque en Savoie »), s'appuie sur un inventaire systématique des édifices romans, en collaboration avec les facultés d'architecture des grandes universités de la Communauté européenne (Pologne, Allemagne, Slovénie, Hongrie, Portugal) et hors d'Europe (Brésil, Japon, Chine).

Discours d'Hannelore Pepke, vice-présidente du CEP lors de la cérémonie de remise du prix, à l'Institut de France, le 4 décembre 2023 (© Philippe Duley, décembre 2023)

La salle des séances (© Philippe Duley, décembre 2023)

Depuis le début des années 1990, et dans le cadre de son université d'été, le CEP a accueilli près de 600 étudiants en architecture, garçons et filles, avec leurs professeurs, lesquels ont mesuré près de 120 édifices religieux romans. Le fonds documentaire comporte aujourd'hui près de 2000 plans d'architecture et 54 rapports d'analyse des édifices qui sont utilisés par le Service des monuments historiques pour des programmes de restauration. Cela représente plus de 100 000 heures de travail.

Autre très bonne nouvelle : **le programme des *« Chemins du Roman »* a été reconnu et validé, en 2022, par le Conseil de l'Europe**, comme l'un des 30 itinéraires culturels européens en France, par l'intermédiaire du réseau européen « Transromanica » dont le CEP a été l'un des membres fondateurs, en 2007, à Magdeburg, en Allemagne. Cette double reconnaissance, au niveau européen (par le Conseil de l'Europe) et au niveau national (par l'Académie des Sciences morales et politiques) est un bel encouragement pour le CEP, à la veille de son 35ème anniversaire, en 2024.

Vue générale de l'Institut de France (© Wikipédia)

Remise du prix au CEP par M. Nicolas Huot, secrétaire général du CTHS (Comité des Travaux Historiques et Scientifiques) (© Philippe Duley, décembre 2023)

L'Institut de France est né durant la Révolution française (loi du 4 brumaire, an V, le 25 octobre 1795, sous le Directoire). Il est domicilié quai Conti, à Paris, dans les magnifiques bâtiments de l'ancien Collège des quatre Nations. Il regroupe les plus grandes académies parmi lesquelles : l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, l'Académie des sciences et l'Académie des Beaux-Arts. Un décret de 1832 y adjoindra l'Académie des Sciences morales et politiques. L'ensemble des 5 Académies forment l'Institut de France. Les séances publiques (une pour chaque Académie) se tiennent dans la salle des séances, ancienne chapelle édifiée au 18ème siècle par l'architecte Vaudoyer. La bibliothèque de l'Institut de France est l'une des plus grandes bibliothèques de France ; elle possède plus de 2 millions de livres, 100 000 brochures et 5000 périodiques, avec 5000 manuscrits. Cette bibliothèque encyclopédique n'a cessé de s'agrandir.

Après la cérémonie, pendant le cocktail, Hannelore Pepke et Philippe Duley
(© Philippe Duley, décembre 2023)

La bibliothèque de l'Institut de France (© Wikipédia)

La coupole de l'Institut de France (© Wikipédia)

Une nouvelle publication du CEP dans la collection « Histoire et patrimoine rural » : Mottes et fortifications en Bourgogne du sud » (Jean-Marie Jal et Michel Maerten)

La collection *Histoire et patrimoine rural*, éditée par le CEP vient de s'enrichir d'un 16ème numéro consacré aux mottes féodales en Charolais-Brionnais, sous la signature de deux spécialistes des châteaux et sites castraux de l'époque médiévale. Jean-Marie Jal, auteur principal, est chercheur bénévole au CEP et membre du CECAB (Centre de Castellologie de Bourgogne). La liste des publications de **Jean-Marie Jal,** dans la collection *Histoire et patrimoine rural*, est abondante et témoigne des années de recherches de cet infatigable chercheur qui a épluché des milliers de pièces d'archives et donné un temps considérable aux investigations sur le terrain.

Couverture de la brochure (© CEP)

2013 : « *Les châteaux du Brionnais, du Xe au XVIIIe siècles* » (n°7)
2015 : « *Les châteaux du Charolais, du Xe au XVIIIe siècles* » (n°9)
2017 : « *Les châteaux disparus du Brionnais* » (n°11)
2018 : « *Les châteaux de Saint-Christophe-en-Brionnais* » (n°12)
2020 : « *Le château de La Clayette, de la maison-forte à la résidence* » (n°14)
2021 : « *Le château de Drée, le petit Versailles du Brionnais* » (n°15)

Vue aérienne de la motte de Reuillon (© Michel Maerten)

Michel Maerten est archéologue, auteur d'une thèse volumineuse (1073 pages, 3 volumes) intitulée : *« Contribution à l'étude des ateliers de potiers en Bourgogne du sud / De l'antiquité à la première moitié du XIXe siècle »*, sous la direction de Daniel Russo, professeur à l'Université de Bourgogne (Dijon, 2003).

Cette nouvelle brochure du CEP est consacrée **aux mottes castrales** qui furent édifiées à partir du 9e siècle en Charolais-Brionnais. **Pas moins de 45 sites ont été recensés** dans les anciens cantons du Brionnais, et les ex-cantons de Paray-le-Monial, Charolles, Digoin et Palinges pour le Charolais. Quatre plates-formes fossoyées ont été ajoutées comme exemples de ce type de fortification. Bien sûr, les petites fortifications du Charolais-Brionnais semblent modestes si on les compare aux énormes tertres visibles dans le nord de la France. La seule motte qui puisse soutenir la comparaison, par sa taille, sa hauteur et la profondeur de son fossé, est celle au-dessus du village de Châteauneuf. Cela dit, les 45 mottes recensées par Jean-Marie Jal et Michel Maerten **forment un ensemble patrimonial exceptionnel, témoin d'une histoire féodale complexe et mouvementée.**

Vue aérienne de la motte de Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne (© Michel Maerten)

Renseignements
En vente en librairies et offices de tourisme ou au CEP Le Montsac
12, chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél. 03 85 25 90 29
Courriel : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Site internet : cep.charolais-brionnais.net
Prix de vente : 20 € (24 € frais de port inclus).

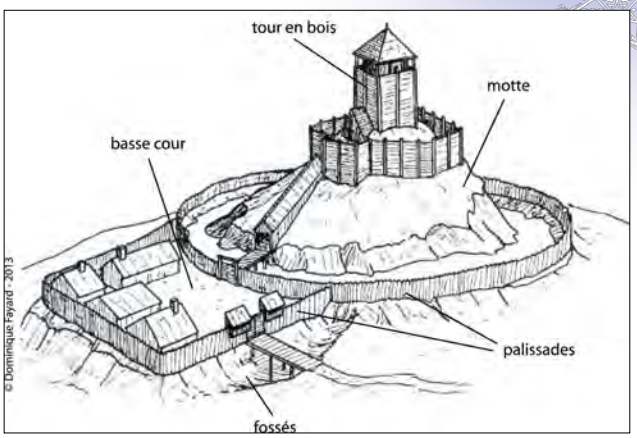

Les principaux éléments composant une motte féodale (© Dominique Fayard, 2013)

Qu'est qu'une motte féodale ?

C'est un type de fortification en terre qui semble apparaître vers le Xe siècle et se perpétue jusqu'au XIIe siècle environ. Les mottes édifiées par de petits seigneurs permettaient de se protéger dans les périodes d'insécurité. Ces fortifications relativement simples à construire, de forme circulaire, étaient entourées de larges et profonds fossés; elles étaient érigées avec la terre ôtée tout autour. Sur le tertre, on trouvait une tour, construite en bois, pour abriter le seigneur. La motte était souvent entourée d'une palissade de pieux, avec des passerelles pour franchir les fossés.

La plupart du temps bâties sur des positions en hauteur, elles permettaient au seigneur d'avoir un bon champ de vision sur le terrain alentour. Elles se situaient également souvent le long des cours d'eau, la Loire notamment. Malheureusement, dix siècles plus tard, il ne reste sur le terrain que des vestiges et bien peu de témoignages dans les textes.

Moins prestigieux que les châteaux en élévation, les mottes castrales de l'époque féodale ont été victimes de l'oubli et de l'usure du temps; il est grand temps de les réhabiliter dans le patrimoine médiéval.

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE), un outil de développement à haut potentiel pour le patrimoine de Bourgogne-Franche-Comté

Les 13 et 14 octobre 2023, le CEP, membre cofondateur du réseau européen TRANSROMANICA, **a organisé la première Rencontre régionale en Bourgogne-Franche-Comté des Itinéraires culturels certifiés par le Conseil de l'Europe**, avec le soutien du ministère de la Culture, du Conseil départemental et du Conseil régional. Une journée de colloque à Tournus et une journée d'excursion en direction du Charolais-Brionnais ont permis à la quarantaine de participants, venus de pratiquement toute la région, de découvrir les caractéristiques de sept de ces Itinéraires, de voir l'implantation sur le terrain de deux d'entre eux et de mesurer l'important potentiel de développement des Itinéraires Culturels en Bourgogne-Franche-Comté. De nombreux contacts bilatéraux s'y sont noués. Mais qu'est-ce que les ICCE, et pourquoi sont-ils si importants pour la Bourgogne-Franche-Comté en général et le Charolais-Brionnais en particulier ?

Un patrimoine structuré à l'échelle de l'Europe et au-delà

Le programme des Itinéraires culturels a été lancé par le Conseil de l'Europe en 1987 avec la Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il relève de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine et il est piloté par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels basé à Luxembourg. Cet Institut, créé en 1998, assiste l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (APE). Il s'agit d'évaluer les Itinéraires certifiés et les candidats à la certification, en leur apportant des conseils techniques, avec un centre de documentation sur l'ensemble des Itinéraires. Il met également en œuvre des projets européens et coordonne un réseau universitaire dédié au patrimoine.

Ces Itinéraires sont une invitation à voyager et à découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe. Ils portent les valeurs du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, diversité culturelle, dialogue interculturel et échanges mutuels transfrontaliers. Plus de 45 Itinéraires offrent une

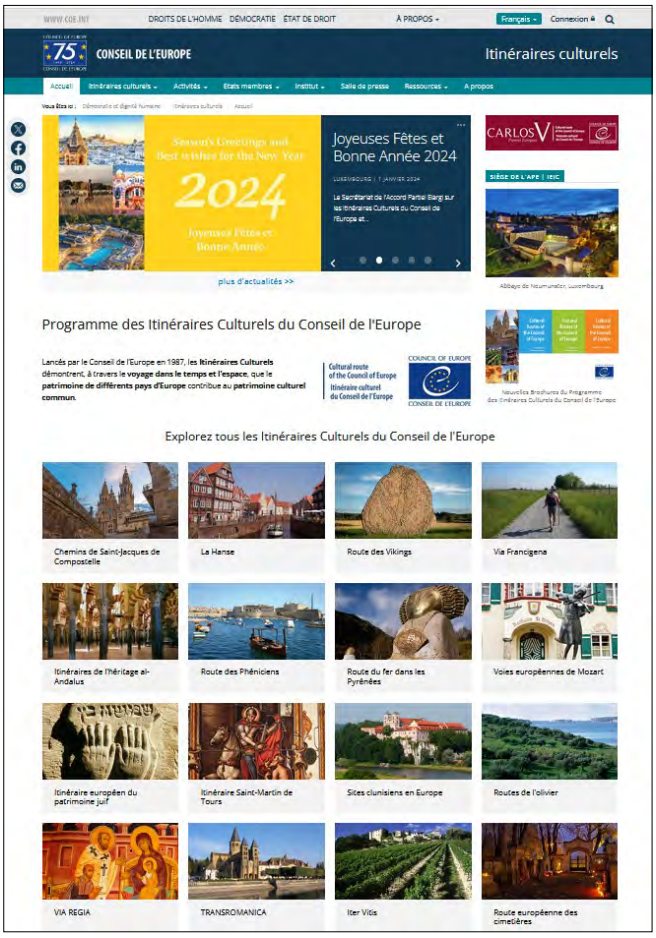

Page Internet du Conseil de l'Europe présentant l'ensemble des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe par thèmes et par ordre chronologique de certification depuis 1987 (capture d'écran).

multitude d'activités pour tous les citoyens à travers l'Europe et au-delà. Ils représentent des ressources clés pour le tourisme responsable et le développement durable en couvrant une large gamme de thèmes.

La dimension citoyenne des Itinéraires saute aux yeux, dès lors qu'on s'intéresse aux Itinéraires de l'héritage Al-Andalus qui unissent l'Espagne, le Portugal et l'Italie à l'Egypte et la Jordanie et au Liban ou la Route des Phéniciens, qui s'étend jusqu'à la Tunisie, Chypre, le Liban et l'Ukraine. Dans ce dernier pays, plusieurs autres Itinéraires sont présents, dont l'Itinéraire européen du patrimoine juif et la VIA REGIA (route historique de Kiev et Vilnius à Bruges et Saint-Jacques-de-Compostelle).

La certification « **Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe** » est une garantie d'excellence. Les statuts exigent que les réseaux mettent en œuvre des activités et des projets novateurs portant sur cinq domaines d'action prioritaires : la coopération en matière de recherche et de développement ; la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ; les échanges éducatifs et culturels pour les jeunes européens ; la culture contemporaine et la pratique artistique, ainsi que le tourisme culturel et le développement durable. Avec ses campagnes d'inventaire architectural avec des universités étrangères, avec les outils de valorisation en plusieurs langues mis en place dans et près des édifices romans ainsi que les événements qu'il y organise (festival « Celtique en Voûtes » et expositions biennales « Romanesque » d'art contemporain), le CEP agit dans tous ces domaines.

En France : un renouveau piloté par le ministère de la Culture en partenariat avec le ministère du Tourisme

Avec 31 itinéraires recensés sur les 47 certifiés, **la France, qui est aujourd'hui le pays d'Europe traversé par le plus grand nombre d'itinéraires culturels du Conseil de l'Europe,** a toujours soutenu ce programme novateur. Il y est piloté par la Mission du patrimoine mondial (Direction générale des patrimoines et de l'architecture, au ministère de la Culture). Il connaît un regain d'activité, depuis 2022, à l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne, notamment au premier semestre 2022, grâce au Fonds de Relance national dans la période post-covid. Cet effort, qui s'est poursuivi en 2023, est destiné à s'inscrire dans la durée.

Ces itinéraires répondent aux priorités de la politique culturelle française en matière de tourisme patrimonial et culturel : ils proposent des voies de circulations, pédestre, cycliste, équestre traversant de nombreux territoires et pays européens ; ils permettent de découvrir des lieux d'intérêt patrimonial, touristique et culturel très diversifiés, regroupés selon des thématiques identifiées : chemins de pèlerinages, personnages historiques ou littéraires, patrimoine matériel et immatériel, l'art sous toutes ses formes, les traditions, etc.

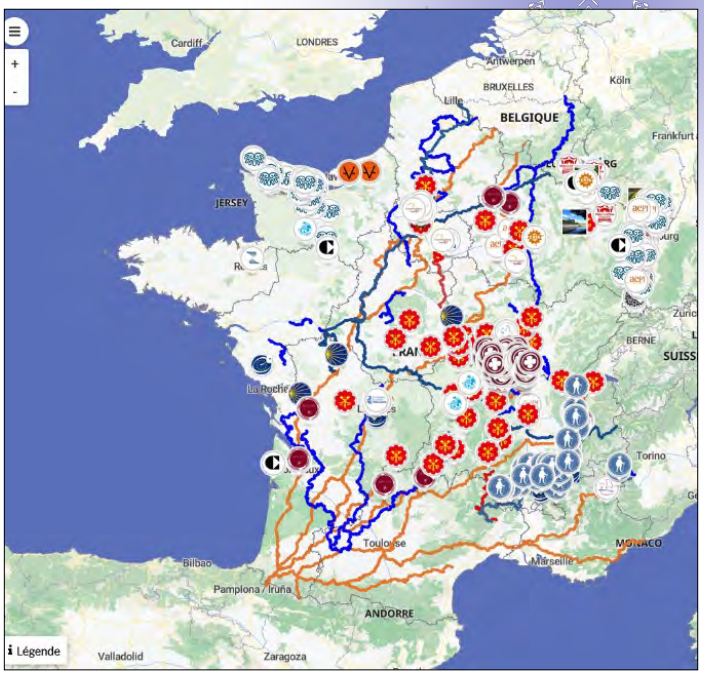

Carte interactive présentant l'ensemble des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe traversant la France (capture d'image).

Ils constituent un véritable atout pour le développement culturel, social, écologique et économique de tous les territoires concernés, même isolés, grâce à leur mise en réseaux.

En encourageant de nouvelles formes de tourisme (tourisme de sens, tourisme intelligent, durable ou responsable…), les Itinéraires visent aussi à mieux répartir les flux de visiteurs pour éviter la sur-fréquentation de certains sites. Ils permettent de redécouvrir le patrimoine matériel et immatériel, culturel et naturel sur tout le territoire français et offrent de nombreuses activités (équestres, pédestres, sportives, patrimoniales et culturelles), pour sensibiliser tous les publics, notamment les plus jeunes, dans une optique de développement durable.

Le départ du Puy-en-Velay (© Chemins de Saint-Jacques)

Le patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté : une densité exceptionnelle et un fort potentiel de développement

L'Histoire a doté la Bourgogne -Franche-Comté d'un héritage patrimonial particulièrement riche et varié : le patrimoine religieux, (les chemins de pèlerinages et l'art roman), le patrimoine industriel, (en particulier les arts du feu), et le patrimoine relié à de grands personnages historiques, dont le célèbre mousquetaire d'Artagnan et la dynastie des Habsbourg, héritiers des derniers ducs et comtes de Bourgogne qui possédaient le comté de Charolais et la Franche-Comté à leur âge d'or, pour ne citer que les plus nombreux.

Actuellement, trois Itinéraires du Conseil de l'Europe ont leur siège social dans notre région : la **Fédération européenne des sites clunisiens**, à Cluny, dont le CEP est membre; « **Destination Napoléon** » à Autun et « **Destination Le Corbusier : promenades architecturales** » à Ronchamp (70). La **Via Francigena** a son siège, pour la France et la Suisse, à Champlitte (70), et le CEP qui représente le réseau **TRANSROMANICA** en France, à Saint-Christophe-en-Brionnais.

La **Route européenne d'Artagnan** a la particularité d'être d'abord un ensemble d'itinéraires équestres, mais aussi pédestres et cyclistes. Elle traverse la Bourgogne-Franche-Comté, du nord-ouest au sud-est, par sa branche de Nantes à Pinerolo en Italie. Une autre branche, du sud-ouest au nord-est, s'intitule la « Route de Madame d'Artagnan », sur les traces de son épouse, Anne-Charlotte de Champlecy, laquelle a trouvé sa dernière demeure à Sainte-Croix-en-Bresse, de même que leurs deux fils.

Logo de la Route européenne d'Artagnan

Logo de la Route européenne du patrimoine industriel

Le réseau « **Iter Vitis, Les chemins de la vigne** » inclue le Hameau Duboeuf à Romanèche-Thorins et la toute nouvelle Cité des Climats et des Vins de Bourgogne, à Beaune, qui a des antennes à Mâcon et Chablis. Cette adhérente récente a été couronnée, en octobre 2023, « Best Wine Museum », dans le cadre des « Iter Vitis Awards » au sein de ce réseau.

A l'occasion de la rencontre régionale de Tournus (13-14 octobre 2023), La **Route européenne du patrimoine industriel** a trouvé un nouvel un adhérent en Bourgogne-Franche-Comté avec la Maison-musée Nicéphore Niepce à Saint-Loup-de-Varennes près de Chalon-sur-Saône. Cette dernière thématique est le meilleur exemple du potentiel considérable de développement que possèdent les Itinéraires à l'échelle de toute notre région. Avec les moulins, les mines et les aciéries, le télégraphe Chappe, l'histoire du son et l'horlogerie, le tissage et l'automobile, les carrières souterraines et les salines, toute l'épopée industrielle et l'histoire des technologies peuvent se lire dans les sites patrimoniaux, les musées et écomusées de Bourgogne-Franche-Comté. Une mention particulière revient ici aux arts du feu, avec les faïenceries et poteries, ainsi que les musées dédiés à ces arts et techniques. Ils sont nombreux, surtout dans l'ouest de la région, qui est aussi concernée par la **Route européenne de la Céramique**.

Dans le registre des personnages ayant marqué l'Histoire, La **Via Habsbourg** évoque une dynastie européenne dont le souvenir est attaché à de nombreux territoires dans l'est de la France. L'Alsace a pris l'initiative de lui dédier une route touristique qui relie la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche, ce qui lui a valu d'obtenir la certification du Conseil de l'Europe. Or, deux territoires de Bourgogne-Franche-Comté ont appartenu aux Habsbourg, descendants des ducs-comtes de Bourgogne jusqu'à l'époque de Louis XIV, à savoir la Franche-Comté, qui connut son âge d'or, et le comté de Charolais.

Il faut ajouter un site éminent, situé dans le département voisin de l'Ain, mais rattaché à la Destination Montagnes du Jura : le **Monastère Royal de Brou à Bourg-en-Bresse**, chef-d'œuvre absolu de l'art gothique flamboyant.

Ces trois derniers Itinéraires ont été présentés à la Rencontre régionale de Tournus en 2023, et vu l'intérêt et la satisfaction des participants, on peut gager que les informations et contacts collectés à cette occasion auront des suites concrètes.

Le département de Saône-et-Loire, terre romane et monastique d'excellence à l'échelle de l'Europe et au-delà

Et la Saône-et-Loire, et le Charolais-Brionnais dans tout ça ? La Bourgogne du Sud est depuis longtemps reconnue pour son patrimoine roman, Cluny, Tournus et Paray-le-Monial, pour ne citer qu'eux, sont des références en matière d'histoire et d'architecture monastiques. Le fait d'avoir été sollicité pour participer, en 2007, à la création du réseau européen TRANSROMANICA a permis au CEP de bénéficier d'une dynamique internationale. Les campagnes internationales de relevés architecturaux ont permis d'enrichir la connaissance de l'art roman, mais il reste encore beaucoup à faire.

On peut estimer globalement que les édifices romans, petits ou grands, actuellement valorisés par des équipements sur place et / ou des dispositifs numériques, représentent environ la moitié du total départemental. Les campagnes d'inventaire, quant à elles, en couvrent un tiers. De quoi s'occuper encore pendant des années, même avec l'accélération que permettent les outils numériques. Et les limites départementales n'ont rien d'étanche quand il s'agit de travailler sur un patrimoine pluriséculaire. C'est sur la base de liens historiques et artistiques avec le Brionnais que le circuit « Entre Bourgogne et Auvergne romanes » a été créé en 2014 dans l'Allier voisin.

Dans les départements voisins, comme la Nièvre, à La Charité-sur-Loire se trouvait l'un des principaux prieurés clunisiens. D'une manière générale, la Nièvre possède aussi un patrimoine roman très dense, estimé à près de deux cents édifices. Si les départements de la Côte d'Or et de l'Yonne sont un peu moins pourvus en édifices romans, les départements francs-comtois le sont encore moins – mais en possèdent certains de tout premier plan, dont ceux d'où partirent les fondateurs de Cluny.

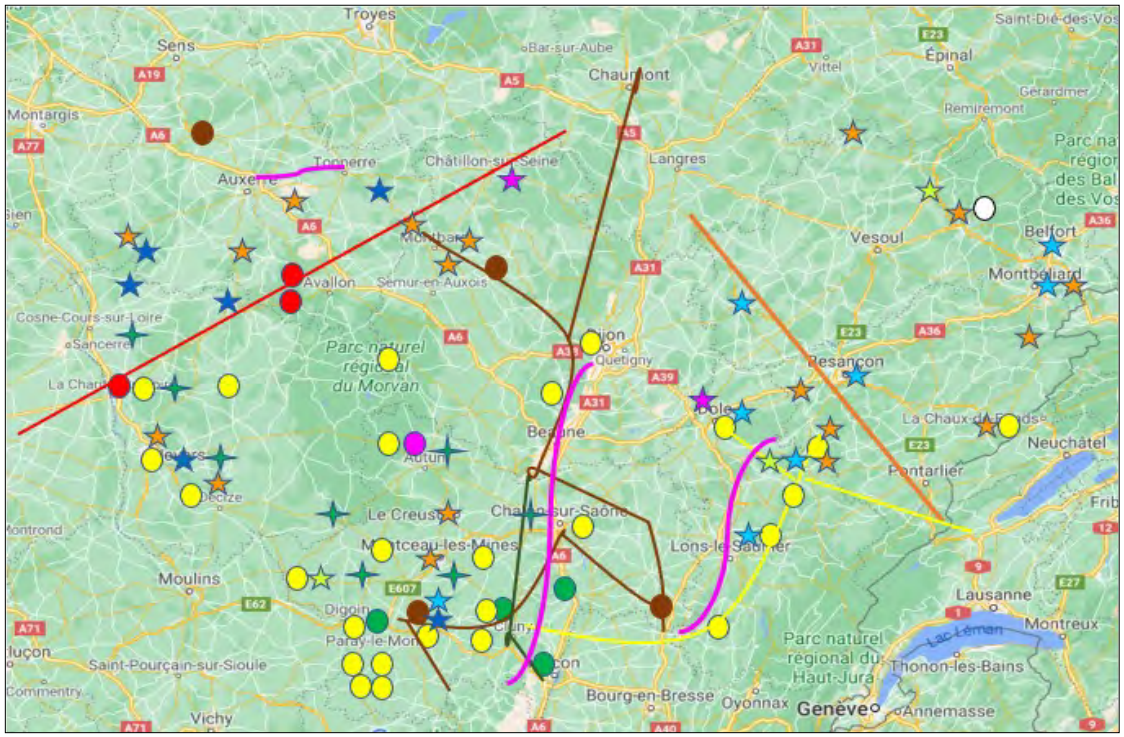

Carte schématique des ICCE en Bourgogne-Franche-Comté avec leur potentiel d'extension (sites romans et clunisiens représentés très partiellement en raison de leur grand nombre). (© CEP)

L'intérêt de ce patrimoine roman, pris dans son ensemble, même là où il est rare depuis les destructions du XVIIe siècle, représente un immense chapitre d'histoire européenne, qu'on ne cesse de découvrir sous des angles nouveaux dans chacun des sites. Chefs d'œuvre grandioses ou modestes édifices ruraux, ils racontent une infinité d'histoires et de pratiques religieuses, mais aussi des formes d'organisation du territoire au fil des siècles, de circulation d'idées et de techniques, de relations de pouvoir et de solidarités, de créations artistiques et aussi leurs bases économiques. Le réseau TRANSROMANICA met en évidence l'omniprésence de l'art roman à travers une grande partie de l'Europe. Y a-t-il une autre région possédant à la fois une telle densité et variété d'édifices romans ? Sans doute non. Les édifices romans sont partout des repères culturels. L'extension progressive des « Chemins du Roman » à travers le reste du département et les zones voisines paraît tout à fait pertinente, aussi bien pour les habitants et les néo-ruraux que pour l'accueil des visiteurs.

Eglise romane de Chânes, membre français de TRANSROMANICA, sur les « Chemins du Roman en Mâconnais-Sud-Bourgogne » (© CEP)

Mais ce qui fait l'originalité de la Saône-et-Loire dans l'ensemble des Itinéraires Culturels, c'est la densité exceptionnelle des sites sur une bonne demi-douzaine d'itinéraires. Aux sites romans et clunisiens, qui s'entremêlent, et parfois se superposent, notamment dans le sud du département, s'ajoutent **les Chemins de Compostelle,** dont Cluny fut l'un des grands promoteurs dans le cadre de la Reconquista en Espagne. Le patrimoine industriel y est représenté abondamment avec l'écomusée du Creusot et ses antennes, le musée de Tissage de Chauffailles, le canal du Centre et le pont-canal de Digoin, et le berceau de la photographie à Chalon et Saint-Loup-de-Varennes. La céramique est un thème majeur, de Digoin à la Bresse, en passant par Paray-le-Monial et Charolles. Si la route Napoléon a pris ses quartiers à Autun comme le siège de son itinéraire, la route d'Artagnan se laisse suivre à la trace en zigzaguant des confins du Haut-Beaujolais aux Maranges, en passant par le Brionnais, le Charolais et la Bresse. A Charolles, les vestiges du château comtal ainsi que des façades Renaissance rappellent la période où le comté fut possession ducale puis celle de leurs descendants Habsbourg.

Charolles, ancienne capitale du comté n'est-elle pas la meilleure illustration de la manière dont les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, pris dans leur globalité, peuvent mettre en relief la richesse historique et culturelle d'un lieu et d'un territoire, notamment rural ? Site clunisien par son ancien prieuré de la Madeleine, Charolles pourrait légitimement rejoindre également la Route du Patrimoine industriel et la route de la Céramique; d'Artagnan y est passé, et la Via Habsbourg lui tend les bras. Cinq Itinéraires, cinq thèmes, cinq regards. Que de choses à raconter, qui méritent bien un séjour de quelques jours, sans compter tout ce qu'il y a à explorer dans les environs ! Vous avez dit « développement » ? Eh bien, développons !

Hannelore Pepke

Vice-Présidente du CEP
Conseillère représentant les organismes œuvrant pour le patrimoine au CESER de Bourgogne-Franche-Comté (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional).

La candidature des sites clunisiens au Patrimoine mondial de l'UNESCO

La candidature au patrimoine mondial de l'Unesco de Cluny et des sites clunisiens, lancée en 2017, rassemble aujourd'hui 111 sites en Europe, répartis dans 8 pays européens (Allemagne, Espagne, France, Grande Bretagne, Italie, Pologne, Portugal et Suisse). **En France**, des sites sont candidats dans 29 **départements**. Le territoire du **Charolais-Brionnais compte 8 sites candidats** : Bourbon-Lancy, Charolles, Iguerande, Marcigny, Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais, Toulon-sur-Arroux, Varenne-L'Arconce.

Regroupés dans **le Comité territorial du Charolais Brionnais** depuis le mois de juin 2023, les représentants de ces sites ont décidé de travailler ensemble sur ce dossier d'envergure et de **s'appuyer sur les compétences du Centre d'Etudes des Patrimoines** (CEP) de Saint-Christophe-en-Brionnais. Le Comité territorial du Charolais-Brionnais s'est déjà réuni 4 fois afin de mettre en place le plan d'actions nécessaire à la promotion de cette candidature « en série » et transnationale, et de trouver les financements indispensable à la création d'un poste de coordinateur.

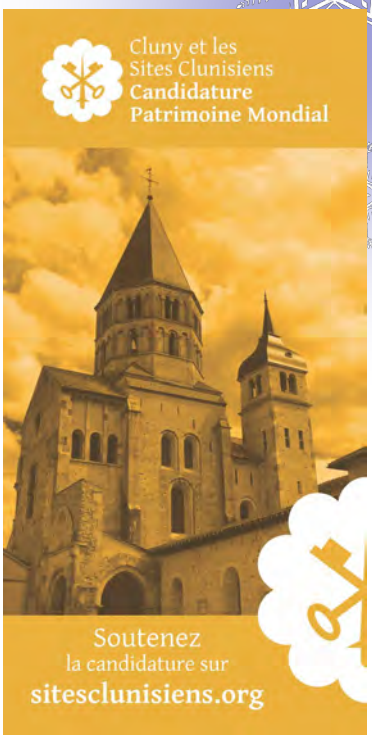

Le Comité territorial du Charolais-Brionnais en réunion à la salle du Baillage de Charolles, le 30 novembre 2023

(© CEP)

La Fédération européenne des sites clunisiens, qui porte la candidature, a missionné les services d'un cabinet d'experts. Mais, **le recrutement d'un coordinateur et animateur pour le Charolais-Brionnais est une priorité afin de structurer la démarche et d'accompagner les 8 sites dans la réalisation d'actions communes. Ce poste de coordinateur sera porté par le Centre d'Etudes des Patrimoines**, avec l'objectif, au-delà de la candidature, d'animer l'ensemble du patrimoine roman du département de Saône-et-Loire.

Le développement et la promotion des activités de sensibilisation des communautés locales et des visiteurs sont très importants pour la candidature. Le dossier devra refléter avec force la capacité du mouvement clunisien européen à créer et à élargir une volonté de cohésion sociale et de solidarité entre populations de différentes nations.

Un calendrier d'actions en 2024 est en cours d'élaboration par l'ensemble des 8 sites candidats en Charolais-Brionnais et sera disponible prochainement. Ainsi, en s'appuyant sur **le millénaire de la naissance de Saint-Hugues en 1024, une grande marche**, par étapes, **de Semur à Cluny** sera organisée le week-end **des 8 et 9 juin 2024.** Une occasion de mettre en valeur les différents sites du Charolais Brionnais à travers animations, expositions et accueil du public.

Cluny et les
Sites Clunisiens
Candidature
Patrimoine Mondial

ACTUALITÉS DU CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES DES PATRIMOINES CULTURELS EN CHAROLAIS-BRIONNAIS

Le CEP, une association culturelle au service d'un Territoire et de ses habitants

CEP / Le Montsac
12 chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél. 03 85 25 90 29
Courriel : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Web : cep.charolais-brionnais.net

Mécènes privés

Flashez et découvrez !

Actualités du CEP

⇒ **27 avril 2024, à 9h30, au Montsac** : 36ème Assemblée Générale du CEP. L'association fêtera son 35ème anniversaire.

⇒ **29 mai-8 juin 2024** : accueil d'une **quinzaine d'étudiants Québécois en histoire de l'art**, de l'Université Laval à Québec (Canada), sous la direction de Didier Méhu. Voyage d'études sur les églises romanes en Bourgogne du sud.

⇒ **Du 28 juin au 18 août 2024** : 33ème campagne internationale de relevés architecturaux en Bourgogne du Sud.

- **28 juin - 8 juillet 2024** : **Stage des étudiants slovènes**. Objectifs: les églises d'Uchizy et Burgy, en Mâconnais.
- **13-28 juillet 2024**: **Stage des étudiants Chinois**. Accueil d'une nouvelle équipe de professeurs et d'étudiants chinois de l'Université de Xi'an, après 4 années d'interruption suite à la pandémie de Covid-19. Objectif: 2ème campagne de relevés sur l'Abbaye de Charlieu, suite à une première opération en 2019.

- **3-18 août 2024** : **Stage des étudiants hongrois**. Objectif: 5ème et dernière campagne de relevés de l'abbatiale Saint-Philibert de Tournus (bâtiments monastiques).

⇒ **4-5-6 octobre 2024** : 26ème Festival « Celtique en Voûtes », avec le Black Velvet Band :

- **Vendredi 4 octobre, à 20h30** : à l'église de Saint-Romain-sous-Gourdon.
- **Samedi 5 octobre, à 20h30** : à l'église du couvent des Cordeliers, à Saint-Nizier-sous-Charlieu.
- **Dimanche 6 octobre, à 16h00** : à l'église d'Iguerande (à confirmer).

⇒ **22-24 novembre 2024** : Colloque international sur le thème : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise* », avec une vingtaine de conférenciers.

Eglise romane d'Iguerande, vue sur le chœur
(© Mathilde Gardeux)

Directeur de la publication : François Velut, Président.
Rédacteur en chef : Yvonne Bosché, Directrice.
Mise en page / conception graphique: Yvonne Bosché.
Textes : Hannelore Pepke, Pierre Durix, Yvonne Bosché.
Crédit Photos : CEP, Philippe Duley, Mathilde Gardeux.
IPNS / Dépôt légal : ISSN : 2263-4126.